



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 12 AVRIL 2016

4

OBJET : Budget SIARH - M49 - Vote par nature

DELIBERATION APPROUVEE PAR	Voix pour Abstention(s)	Voix contre Non-participation au vote	À l'unanimité
-------------------------------	----------------------------	--	---------------

L'an deux mille seize, le douze avril à dix-neuf heures, le Comité Syndical, dûment convoqué par son Président le 6 avril 2016, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain MAZAGOL, 1^{er} Vice-Président.

11 PRESENTS TITULAIRES : M. MAZAGOL et M. AUDEBERT d'Andrésy, M. SANTINI de CU GPSO, M. GOURVENEK et M. BRENOT de Chanteloup les Vignes, Mme KAUFFMANN de Médan, M. MONNIER de Poissy, Mme DEBAISIEUX-DENE de Triel sur Seine, Mme de la VAUZELLE et M. DEGAND de Villennes sur Seine, M. FERRU de Chambourcy.

3 PRESENTS SUPPLEANTS : M. DOUNIES d'Orgeval, suppléant de M LE BLOAS, M. ROGER de Poissy, suppléant de M. OLIVE, M. ROSALES d'Aigremont suppléant de M UDRON.

Ont siégé au lieu et place **des titulaires excusés** suivants :

M. LE BLOAS d'Orgeval, M. OLIVE de Poissy, M. UDRON d'Aigremont.

8 TITULAIRES ABSENTS : M. BERTAUX de Carrières sous Poissy M. DEWASMES de Médan, M. DUPON d'Orgeval, M. BOUTOILLE de Triel sur Seine, M. JULIEN d'Aigremont, M. ALZINA de Chambourcy, M. COQUELET et M. WOTIN de Maurecourt.

SECRETAIRE : Monsieur Pierre-François DEGAND.

Les membres présents forment la majorité des membres du Comité Syndical en exercice, lesquels sont au nombre de 22.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le budget proposé pour l'exercice 2016 par le Président,

Vu l'avis du Comité syndical réuni le 2 février 2016 pour le débat d'orientations budgétaires,

LE COMITE,

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

Article unique :

de voter le budget 2016 dont les balances générales sont annexées à la présente délibération.

Le Président,
Maire de Poissy,
Vice-président de la Communauté urbaine
Grand Paris Seine & Oise,
Vice-président du Conseil départemental des Yvelines,




Karl OLIVE

Certifié exécutoire
compte tenu de la transmission
en Préfecture le : **19 AVR. 2016**
et de la publication le : **- 2 MAI 2016**
le Président

Karl OLIVE